



BESOIN DE SÉCURISER VOS REVENUS LOCATIFS ?



PROPRIÉTAIRE

AYEZ LE RÉFLEXE VISALE.FR
VOTRE GARANTIE DE LOYERS
SIMPLE, RAPIDE
ET 100 % GRATUITE !

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer votre bien ?

La garantie Visale est pour vous...

UN GAGE DE TRANQUILLITÉ

Visale s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, les salariés nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle. La garantie prend en charge **tous les impayés de loyers, charges comprises, pendant toute la durée du bail** et dans la limite de 36 mensualités*.

UNE SOLUTION 100 % WEB ET RAPIDE

Vous effectuez toutes vos démarches en ligne, dans votre espace personnel.

Dès qu'un impayé est déclaré, vous êtes réglé rapidement. Action Logement se charge ensuite de recouvrer la créance de votre locataire et d'engager, éventuellement, la résiliation du bail.

UNE EFFICACITÉ DÉMONTRÉE

Visale, c'est plus de 2 ans d'expérience et la confiance de près de 40 000 bailleurs.

Le cautionnement Visale est certifié par Action Logement, acteur engagé en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des salariés, depuis plus de 60 ans.



SIMPLE ET 100 %
DÉMATÉRIALISÉ



100 %
GRATUIT



PRISE EN
CHARGE
RAPIDE DES
IMPAYÉS



COUVERTURE
SUR TOUTE LA
DURÉE DU BAIL*



FIABLE ET
CERTIFIÉ PAR
ACTION LOGEMENT



LOUER SEREINEMENT AVEC VISALE

VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

*Dans la limite de 36 mois glissants d'impayés de loyers et charges sur toute la durée de location pour un logement du parc privé.

VISALE C'EST SIMPLE COMME UN CLIC

1



Je choisis un locataire qui possède un visa certifié Visale.

2



Je crée mon espace personnel sécurisé sur [visale.fr](https://www.visale.fr).

3



Je saisis le nom et le numéro du visa de mon locataire.

4



J'obtiens et je signe mon contrat de garantie Visale après avoir lu et accepté toutes les conditions.

5



Je peux signer le bail avec mon locataire.

6



J'effectue toutes les opérations de gestion et de suivi de mon contrat en ligne sur [visale.fr](https://www.visale.fr).

CONNECTEZ-VOUS SUR
[WWW.VISALE.FR](https://www.visale.fr)



Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement et le site www.visale.fr appartient à l'APAGL. L'aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Pour connaître les modalités, consultez www.visale.fr.

Action Logement Services

Siège social : 66, avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14

SAS au capital de 20 000 000 d'euros - Société de financement agréée

824 541 148 RCS Paris - ORIAS 17006232

 @Services_AL • @Visale_fr